

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle 2 Références de bâtonnets (x6) chocolat Carrefour Discount



- Noms des modèles ou références concernés : **6 Bâtonnets géants chocolat lait et amandes 720mL - Carrefour Discount / 6 Bâtonnets géants chocolat blanc 720mL - Carrefour Discount**
- Marque : **Carrefour Discount**
- GTIN 3560070336722 Lot voir liste des produits en pièce jointe
- GTIN 3560070336548 Lot voir liste des produits en pièce jointe
- Conditionnements : **boîte de 6 bâtonnets**
- Date début/fin de commercialisation : **du 05/09/2019 au 03/12/2021**
- Température de conservation : **Produit à conserver au congélateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour**

### POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Alerte du fournisseur de mélange d'additifs stabilisants (dont farine de graines de caroube) et identification d'un lot d'additif dont la teneur en oxyde d'éthylène est supérieure à la limite autorisée.**
- Risques encourus par le consommateur : **Dépassement des limites autorisées de pesticides**

### QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**

### RE COURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **jeudi 3 février 2022**

### CONTACT

- Numéro de contact : **0805500120**
- Informations complémentaires publiques : **Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateurs Carrefour en composant le N° Cristal 0 805 500 120 (appel non surtaxé depuis un poste fixe) du lundi au samedi de 9H00 à 19H00.**

**Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:**

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

**FAITES PASSER LE MESSAGE :**

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre